

DÉCISION 414 / 2025

RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ESPACES AU COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE" À JURY AVEC LE JURY BADMINTON CLUB LE 30 JUILLET ET LE 14 AOUT 2025.

Nous soussignés, Nathalie SPORMEYEUR, 18^{ème} Vice-Président de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 03 juin 2024 par lequel Madame SPORMEYEUR, Vice-Présidente déléguée « vie associative et équipements sportifs », a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour « suivre les dossiers, signer les actes et courriers et exécuter les délibérations dans le domaine de la vie associative et équipements sportifs »,

DÉCIDONS :

De signer l'avenant à la convention relative à la mise à disposition d'espaces du complexe sportif « Val Saint-Pierre » à Jury avec le Jury Badminton Club pour une utilisation de la grande salle le 30 juillet et 14 aout 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20250717-Decis414-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le **17 JUIL. 2025** -

Pour le Président

La Vice-Présidente Déléguée



Nathalie SPORMEYEUR

Maire de Saulny

AVENANT 5

Par la présente, l'Eurométropole de Metz octroie à l'association utilisatrice une mise à disposition d'espaces du complexe sportif du Val Saint Pierre à titre exceptionnel en complément des créneaux dont elle dispose.

COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE"
Fiche d'attribution de créneaux exceptionnel
Saison 2024-2025

ATTRIBUTAIRE : Jury Badminton Club

REPRESENTE PAR : Monsieur Yannick SCHNEIDER – Président

JOURS ET HEURES D'ATTRIBUTION :

- MERCREDI 30 JUILLET 2025 08H30 à 17H00 Badminton Grande salle
- JEUDI 14 AOUT 2025 16H00 à 22H00 Badminton Grande salle

ESPACE(S) ET EQUIPEMENT(S) MIS A DISPOSITION :

X	Grande salle
	Salle de Danse
	Dojo
	Salle de Tennis
	Bar
X	Douches-vestiaires, nombre.....
	Vestiaires arbitres
	Salle de réunion (15 places)
	Tableau d'affichage
X	Club house
	Autres équipements :

NOMS ET QUALIFICATIONS ET COORDONNEES DES RESPONSABLES INTERVENANT SUR LES CRENEAUX CI-DESSUS :

(à compléter avec précision par l'utilisateur)

-
-
-
-

COMMENTAIRES :

Les temps de montage et démontage, ainsi que de déshabillage et rhabillage sont inclus dans les horaires ci-dessus. Merci de le faire respecter.

L'accès à l'équipement ne sera autorisé qu'en présence d'un des responsables.

La présente mise à disposition étant accordée hors horaires d'ouverture du complexe, il s'agit d'une mise à disposition EN AUTONOMIE. Merci de rendre les locaux propres et rangés et les poubelles sorties.

Fait à Metz, en deux exemplaires, le 17 JUL. 2025 -

Pour Metz Métropole
La Vice-Présidente Déléguée

Pour le Jury Badminton Club
Le Président



Nathalie SPORMEUEUR
Maire de Saulny

Yannick SCHNEIDER